

LE PORTAIL FAMILLE ARRIVE EN MARS



Le portail famille sera mis en service le lundi 7 mars.
Il facilitera les démarches des parents utilisateurs du multi-accueil, des services périscolaires et de la restauration scolaire.



LE PORTAIL FAMILLE, C'EST + SIMPLE ET + PRATIQUE :

- ESPACE PERSONNEL
- PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ
- INFORMATIONS, ACTUALITÉS

JE SUIS PARENT, COMMENT VAIS-JE ME CONNECTER AU PORTAIL FAMILLE ?

Les parents utilisateurs du multi-accueil, des services périscolaires et de la restauration scolaire des trois écoles de Pontcharra recevront par courrier début mars, avec la facture de février, une notice explicative et un code personnel pour se connecter au portail et créer un espace personnel*.

* uniquement pour les familles qui le souhaitent

QUELS SERVICES CONTACTER ?

- **MULTI-ACCUEIL** : tél. 04 76 97 75 86.
Mél : multiaccueil@ville-pontcharra.fr.
- **SERVICES PÉRISCOLAIRES, RESTAURATION SCOLAIRE** :
Accueil en mairie, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.
Nouveau numéro : 04 76 97 81 97 (de 9 h à 12 h).
Nouveau mél : portailfamille@ville-pontcharra.fr.

Actualité
Modernisation
des services - Page 7

Finances
Le budget 2016
Page 9

Dossier
Le Conseil municipal
Page 10

Jeunesse
Le nouveau CME
Page 12

N° 3
janvier | 2016



ANIMATIONS

2^e édition
du Marché de Noël
en centre-ville

N° 3

janvier | 2016

02 CADRE DE VIE

Symbhi, Gymnase, Environnement, Urbanisme, Accessibilité

04 ACTUALITÉ

11 Novembre, Minute de silence, État civil, Élections régionales, Tombes à l'abandon, Recensement, Loi NOTRe, Hommage à Yvette Tosolini, Associations, Nouveaux habitants, Nouvelles implantations, PCS, Modernisation des services

08 VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux, Expression politique, Finances

10 DOSSIER

Le Conseil municipal et les commissions

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : CME, Portail famille, Espaces jeunes Gaïa, PEEP
Solidarité : EHPAD, Collecte alimentaire, Téléthon, Analyse des besoins sociaux, Doyens et photos du repas des aînés

17 LOISIRS

Sports : Cross Bayard, Challenge Nouchy, Marion Borrás, CTM, Piscine, Hommage à René Pirodon
Animations : 2^e édition du marché de Noël en centre-ville
Culture : La saison culturelle se poursuit, Audition de Noël de l'école de musique

21 AGENDA

Vos rendez-vous culturels
L'actualité du trimestre

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Jean-Baptiste PIOTTO, Marie VIGNARD / **Photos :** Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, Maurice BUCCI, CAPR, Thierry GAGNEUX, Vincent SINTIVE, Jeanne FLEURENT, Christian PETROZ, AC3 Crocier Architecture, Lille DIDIER, Clément BIRON / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC 04 76 97 39 41 / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix 04 76 40 90 38 / **Diffusion :** Services techniques / **Couverture :** 2^e édition du marché de Noël en centre-ville

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.ville-pontcharra.fr - mél : courrier@ville-pontcharra.fr



01



04



02



05



03



06

01 - Le Salon des arts et de l'artisanat
les 14 et 15 novembre

02 - Vide-coffres de La Ludothèque
affluence record le 15 novembre

03 - Le repas des aînés
un rendez-vous annuel au Coléo

04 - Repas de Noël
dans les écoles de la commune

05 - Paniers gourmands
une distribution à domicile

06 - Prélude musical aux vœux du maire
le 7 janvier



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Au fil des événements tragiques de 2015, nous avons pu constater combien la France compte pour le Monde et combien nos ennemis sont impuissants face à l'unité de ceux qui croient en la dignité humaine. En 2016, plus que jamais, vos élus communaux seront mobilisés à vos côtés, pour défendre ces valeurs démocratiques qui riment avec « bien vivre ensemble à Pontcharra ». Notre équipe mesure ses responsabilités et agira dans tous les domaines qui font la qualité de la vie : éducation, vie associative, culture aussi puisqu'elle est toujours la première cible des totalitarismes, nous l'avons vu récemment.

Nous devons aujourd'hui envisager les choses différemment, sans pour autant nier les difficultés et les réalités que vont devoir vivre les communes du fait de la baisse drastique des dotations cumulées, suite aux transferts de l'État non compensés (rythmes scolaires, normes accessibilité...). Il convient d'anticiper pour en atténuer les effets en adaptant nos structures organisationnelles et politiques.

Il nous incombe aussi de ne pas transférer un patrimoine immobilier et routier en mauvais état aux générations futures, de préserver sur notre territoire une solidarité humaine et sociale. En ces temps difficiles, il est important en effet qu'elle soit constamment dans nos pensées et nos actes. C'est ensemble que nous devons œuvrer pour vivre et construire le monde de demain. C'est aussi dans ce sens que les différents chantiers engagés en 2015 se poursuivront cette année.

C'est une équipe municipale mobilisée, qui ne cédera jamais au pessimisme, signe de renoncement et d'inaction, qui sera à vos côtés en 2016. Que cette nouvelle année vous apporte, à vous et vos proches, travail, joie et santé.

[PROJET ISÈRE AMONT]

Près du pont de La Gache, installation de protections sur les berges de l'Isère



Les travaux ont démarré à Pontcharra

Le Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) a pour vocation de protéger les 300 000 habitants du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise contre les crues de l'Isère, tout en recréant les conditions favorables au développement économique des 29 communes de la vallée. Après une première tranche entre Saint-Ismier et Grenoble (2012-2016), le Symbhi vient de débuter ses travaux entre Pontcharra et Saint-Ismier (2016-2021). Les travaux sur les berges - défrichage et déboisement - ont pour but d'améliorer le niveau de sureté des zones à protéger, tandis que les chantiers sur les bancs serviront à optimiser la capacité hydraulique du lit de l'Isère. Sur le premier semestre 2016, les opérations de curage des bancs de l'Isère permettront de redonner un

meilleur gabarit à la rivière. Les matériaux récupérés seront stockés sur la zone industrielle de Pré Brun pour être traités et broyés, avant réutilisation sur les chantiers de renforcement des digues de Pontcharra. Ils serviront aussi au remblai de fermeture, au sud de la zone de Pré Brun, qui sera aménagée pour achever la protection de la zone. Ces travaux rendront nécessaire la fermeture des accès aux digues pendant les périodes de chantiers.



<https://www.isere.fr/symbhi/>

[ÎLE FRIBAUD]

Le nouveau gymnase bientôt en fonction



L'équipement sportif modulaire, construit par la Région pour accueillir les activités sportives des lycéens, a été monté en novembre et son aménagement se poursuit

[ENVIRONNEMENT ET CLIMAT]

Réduction des déchets végétaux

Broyage, compostage, paillage, mulching... Ces techniques de réduction-utilisation des déchets végétaux contribuent à valoriser sur place les déchets végétaux, limitant l'engorgement des déchetteries, tout en produisant de quoi améliorer les cultures en jardins ou en balconnières.

Les cinq déchetteries du Sibrecsa (Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie), dont celle de Pontcharra, ont participé à cette opération de sensibilisation dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 23 au 27 novembre.

Elles ont organisé des animations sur ce thème, ainsi que la possibilité, pour les usagers, d'apporter leurs déchets végétaux pour broyage sur place et de repartir chez eux avec un broyat de qualité.

Contact Sibrecsa : 04 76 97 19 52.
Mél : ambassadeurs.sibrecsa@orange.fr

La prime Air Bois

Dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et de ses missions en faveur de la qualité de l'air, Le Grésivaudan lance une Prime Air Bois à destination de tous les habitants du territoire. Il s'agit d'une aide de 800 à 1200 euros pour renouveler son appareil de chauffage au bois et limiter les émissions de particules fines dans l'air.

www.le-gresivaudan.fr/315-chauffage-bois.htm

Un arbre pour le climat

En lien avec la tenue de la COP 21 (conférence mondiale sur le climat), chaque commune de France a été invitée à planter un arbre, pour marquer son engagement à lutter contre le réchauffement climatique.

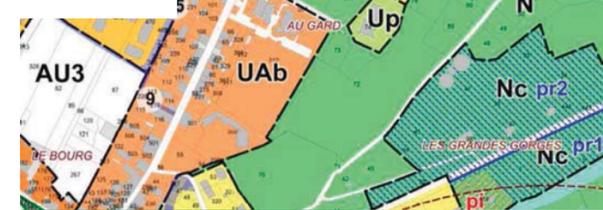
La commune de Pontcharra a participé à cette action en plantant trois oliviers, un dans chaque groupe scolaire. L'opération a eu lieu le 25 novembre, à la Sainte Catherine (« Tout bois prend racine ! »).

Cette action est un beau symbole, à plusieurs niveaux. C'est à la fois un engagement pour préserver l'environnement et une action de sensibilisation des enfants qui constituent les générations du futur. Mieux encore, l'arbre choisi, l'olivier, est une affirmation de paix dans cette période tristement assombrie par les attentats de Paris, réaffirmant cette valeur essentielle pour contribuer à l'équilibre du monde.



URBANISME

PLU



VOTRE RENDEZ-VOUS

Réunion publique Le 10 février - 20 h Le Coléo
Lancement de la démarche PLU et débat - Venez nombreux !

La phase de concertation

La commune poursuit l'élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU) et accueille deux nouveaux responsables au sein des services Techniques.

Le Conseil municipal du 10 septembre 2015 a défini les modalités de concertation qui seront mises en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration du PLU. Cette concertation a pour objectif d'associer la population dans ce travail prospectif pour partager avec elle les enjeux de la commune et la construction du projet. Elle se déclinera de début 2016 à mi 2017 en réunions publiques, ateliers participatifs, visites, permanences d'élus, mise à la disposition du public d'un registre, possibilité d'écrire un courrier postal ou un mél, informations dans le bulletin municipal, documents présentés lors des réunions publiques laissés à disposition du public, et au moins une exposition. Dans ce cadre, n'hésitez pas à donner votre avis sur l'avenir de votre ville !



www.ville-pontcharra.fr/

Nouvelles compétences, nouveaux usages

Le service Urbanisme, qui dépend de la Direction des services Techniques, a été renforcé par l'arrivée de deux nouveaux agents.

Nouveaux horaires d'accueil
du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h
Vendredi : de 14 h à 17 h.



CLAIRE POURCHET

RESPONSABLE DE L'URBANISME,
EN CHARGE DES PROCÉDURES
POS ET PLU

En quoi consiste votre travail ?

En premier lieu, je suis chargée de piloter les modifications du POS actuel, la mise en place du nouveau PLU (suite à l'annulation de l'ancien par le Tribunal Administratif au printemps dernier) prévue courant d'année 2017, et de faire le lien avec le prestataire retenu, les élus chargés du PLU et les habitants de Pontcharra. Si nécessaire, j'apporte mon renfort à l'instructeur des permis de construire. Les autres missions qui me sont confiées comprennent la gestion de la ZAC du centre-ville, la mise en place des outils nécessaires à une stratégie foncière, le lien avec les services de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan, du département de l'Isère, des services de l'État, les architectes, les promoteurs, etc. pour tous les projets d'urbanisme propres à la commune de Pontcharra.

Contact : plu-pos@ville-pontcharra.fr



ADRIEN LE MÈNÈDEU

INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS
DU DROIT DES SOLS

Quelles sont les missions qui vous sont confiées ?

Elles sont diverses. Tout d'abord, je m'occupe de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, de la déclaration préalable et du certificat d'urbanisme pour le moment. Il s'agit de vérifier la conformité des projets avec la réglementation locale du Plan d'Occupation des Sols et les règles supérieures telles que les plans de prévention des risques, ou les lois.

Parmi mes autres missions, il y a également l'accueil du public sur les questions d'urbanisme : information des habitants sur la réglementation applicable à leur propriété, sur les modifications possibles, conseil sur leur projet. Je peux aussi les aider à monter leur dossier. Par ailleurs, j'apporte un soutien sur les questions relatives à la gestion du foncier communal, le suivi des dossiers de cession et d'acquisition des biens de la commune.

[ACCESSIBILITÉ]

L'Agenda d'accessibilité programmée

Dans la continuité de sa démarche pour favoriser la mise en accessibilité des lieux publics, la commune a constitué son ADAP (agenda d'accessibilité programmée) en répertoriant les établissements recevant du public selon leur niveau de conformité. Le délai maximum de mise aux normes a été fixé à 2020, mais la plus grosse partie des installations concernées sera mise en accessibilité au fur et à mesure des travaux de voirie. Pour mieux équilibrer la charge financière, ces actions sont étalées sur 5 ans :

- 2016 : L'ensemble des groupes scolaires de la commune en incluant la ludothèque géographiquement accolé à l'école de Villard-Benoit. L'école César-Terrier 1 est repoussée en attente d'une étude d'analyse des besoins sociaux.
- 2017 : Le reste des bâtiments de grande taille (excepté le boulodrome déjà accessible en très

grande partie), puis les structures de petite enfance et l'école de musique.

- 2018 : La maison des services (regroupement de services tels la caisse d'allocation familiale, la caisse primaire d'assurance maladie...). Un projet de piscine communautaire est à l'étude sur Pontcharra : en cas de construction, la commune avancera des travaux prévus en 2020.
- 2019 : La mairie et l'ensemble sportif de l'île Fribaud.
- 2020 : L'ensemble des bâtiments restants.

NDLR : Le programme communal de mise en accessibilité ne comprend pas les ERP privés (commerces et entreprises) qui doivent entreprendre de leur côté les mesures nécessaires.

Info complémentaire sur www.lesadap.fr/

600 000 €

INVESTIS D'ICI 2020

pour la mise en accessibilité des bâtiments municipaux avec une première phase de travaux de 166 250 euros, en 2016.



Un nouveau dispositif permettant la circulation des personnes à mobilité réduite à l'école de César Terrier CT2

[COMMÉMORATION]

Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration de l'Armistice, qui marque la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale, a eu lieu le 11 novembre, devant le monument aux Morts. Autour des élus et des associations d'anciens combattants, elle a réuni les représentants des corps de gendarmerie (mobile et brigade de gendarmerie), des sapeurs-pompiers, les musiciens de l'harmonie Les Enfants de Bayard ainsi que de nombreux citoyens.

Après les interventions du Maire, Christophe Borg, et des anciens combattants, on a pu entendre la parole des enfants du CME (Conseil municipal enfants) qui ont lu des lettres de Poilus. Ces témoignages d'hommes de chair et de sang dans les tranchées de « 14-18 », ont permis de percevoir, au-delà des chiffres effroyables en pertes humaines, toute la valeur de la vie qui restera toujours un sacrifice dans toute guerre. C'est à cela que sert le moment de commémoration et de transmission, au-delà des générations. Dans le contexte qui a suivi les attentats de Paris, l'affirmation du devoir de mémoire est plus que jamais nécessaire.



[RECUEILLEMENT CITOYEN]

Rassemblement après les attentats du 13 novembre

Partout en France, les citoyens ont été invités à se rassembler le 16 novembre, à midi, pour rendre hommage aux victimes des attentats terroristes du 13 novembre et exprimer toute leur solidarité avec leurs familles et leurs proches. À travers ce moment de recueillement collectif, c'est tout un pays qui se dresse face à la barbarie pour affirmer et défendre le socle de nos valeurs démocratiques qui permettent le vivre ensemble. En l'absence du maire, Christophe Borg, c'est Jean-Paul Batard, 6^e adjoint, qui a présidé à cette minute de silence à laquelle ont participé les agents de la commune, des élus, ainsi que des citoyens qui ont rejoint leurs rangs.

État civil**Naissance**

- IZIA GERVAISE

Les parents souhaitant une insertion dans la presse municipale peuvent le signaler au service Accueil ou par mél à : information@ville-pontcharra.fr

Mariages

- Christophe FALLIÉS et Amina DIDI
- François SATORY et Vanessa BILLOTET

Décès

- Philippe WELKAMP
- Serge CHARMET
- Paul DESMIERS
- Nicole ASSIER veuve MANCHON
- Angelo BELTRAMI
- Marcelle VALETTE veuve TOMASSONE
- Edmond CROCE
- Jeanne VANIN veuve DEINTERICK
- Joseph GREGGIA
- Bernard MATYSIAK

[ÉLECTIONS RÉGIONALES]

Les résultats

La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes a élu ses représentants le 13 décembre, en portant en tête la liste conduite par Laurent Wauquiez (LR-UDI-MoDem : 40,61 %), devant celle de Jean-Jack Queyranne (PS-PRG-EELV-PG-PCF : 36,84 %) et Christophe Boudot (FN : 22,55 %).

À Pontcharra : liste Queyranne (38,54 %), liste Wauquiez (31,52 %), liste Boudot (29,94 %).

[CIMETIÈRES]

Pour une meilleure gestion des concessions

Devant la raréfaction des places disponibles dans les cimetières de la ville, la commune a entrepris le recensement des concessions perpétuelles en état d'abandon.

Après affichage en mairie de la liste des emplacements concernés, la commune a publié un avis dans divers supports municipaux pour inviter les ascendants ou descendants des familles à être présents sur place, à Villard-Benoît, le 24 novembre, ou à se manifester en mairie.

Une plaque a été déposée sur 80 tombes recensées à l'abandon, informant les éventuels proches du délai de trois ans, après lequel la concession sera reprise de plein droit par la commune, selon la procédure en vigueur.

Un relevé cadastral et un relevé des concessions sont prévus en 2016. Dans les deux cimetières de la ville, la poursuite des reprises se fera dans les années à venir. Dans la continuité de sa démarche, la commune a inscrit au budget 2016 la création d'un ossuaire et d'un columbarium.

Comme le précise Monique Gerbelli, adjointe chargée de la commission État-civil/cimetières : « Le manque de places dans le cimetière peut aussi trouver sa solution avec la crémation. Nous avons fait aménager un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres. » L'élue invite aussi les particuliers, au-delà du fleurissement des tombes, à mieux les entretenir pour qu'elles ne tombent pas en ruines.

[RECENSEMENT]

Accueillez les agents recenseurs

Les 16 agents recenseurs ont commencé leur travail dans la commune. Ils sont formés, habilités à exercer en toute bienveillance et avec discrétion. Leur collecte d'informations est essentielle au plan national, mais aussi au niveau local. En effet, la commune reçoit des dotations de l'État en lien avec le nombre d'habitants. Le recensement est donc un acte indispensable qui permet d'améliorer les infrastructures de la commune et a donc un impact direct sur le bien-être des habitants.

En se présentant chez vous, les agents recenseurs doivent vous montrer leur carte INSEE avec leur photo. Dans un premier temps, ils vous remettront un questionnaire et vous conviendrez d'un rendez-vous pour le retourner, rempli. Ils vous aideront si certains points ne vous paraissent pas clairs.



Najat AÏTOUINGHIR Florence BANCION Sandrine BENEDETTI Jean BIGOTTE Kévin DEMARCC Tania FERNANDES Gisèle FOLETTO Danièle GHILARDI



James LANDELLE Delphie LLULL Tiphaine MARCHAL Véronique MAYOT Camille MAZZILLI Corinne PORTSCH Kévin REVEL Jacques ROUSSILLON

[DÉCENTRALISATION]

La loi NOTRe

La loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est un élément de l'acte III de la décentralisation. Son objectif est de simplifier le millefeuille administratif et d'éviter les gaspillages en mutualisant les moyens au niveau local. Elle supprime la clause de compétence générale pour les régions et départements, tout en renforçant les compétences de la région et de l'intercommunalité au détriment du Département et des communes.

• **Régions** : Elles ont compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports hors agglomération (transport interurbain par car, transport scolaire, TER, etc.).

• **Départements** : Ils assurent la gestion des collèges, des voiries départementales et l'action sociale. Les régions et les départements ont des compétences partagées en matière de culture, sport, tourisme, langues régionales.

• **Intercommunalités** : D'ici le 1^{er} janvier 2020, elles récupèrent les compétences relatives à l'économie, ainsi que celles des syndicats intercommunaux dans leur périmètre pour la collecte et le traitement des déchets, la promotion touristique, les aires d'accueil des gens du voyage ainsi que l'eau et l'assainissement.



www.vie-publique.fr
taper « Loi Notre »
dans le moteur de recherche

Le 20 novembre, de nombreux élus du territoire ont participé à la réunion organisée à l'initiative du sénateur Michel Savin, en présence du maire, Christophe Borg, et des conseillers départementaux, Martine Kohly et Christophe Engrand, pour débattre des incidences locales de la loi NOTRe

[HOMMAGE]

YVETTE TOSOLINI
UNE FEMME ACTIVE ET ENGAGÉE, DÉVOUÉE À LA COMMUNE

Yvette Tosolini est décédée jeudi 14 janvier 2016, dans sa soixante-quatrième année.

Arrivée à Pontcharra en 1965, elle y a tenu avec Louis, son époux, un commerce alimentaire, rue docteur Charvet, jusqu'en 1998. En plus de son commerce, elle a toujours eu une vie sociale très remplie. Elle a été présidente de l'Union commerciale durant sept ans, élue à la Chambre de commerce de Grenoble. En 1995, elle est élue conseillère municipale dans l'équipe de Charles Bich, un engagement qu'elle poursuivra en devenant sa première adjointe de 2001 à 2014. Lors de la cérémonie d'hommage qui lui a été rendue, l'ancien édile lui a d'ailleurs exprimé sa reconnaissance : « Beaucoup de personnes se sont aperçues de ta volonté et de ta pugnacité pour résoudre les problèmes des habitants, toujours dans la discrétion ».

Elle a également été active au sein de l'intercommunalité, notamment comme vice-présidente au logement à la Communauté de communes du haut Grésivaudan (CCHG) puis à la Communauté de communes du Grésivaudan (CCPG).

M. le Maire et le Conseil municipal expriment leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

[ÉCHANGES]

L'équipe municipale a organisé deux rencontres de proximité pour mieux répondre aux besoins des associations et pour présenter la commune aux nouveaux habitants.

Les élus rencontrent les présidents d'associations

L'objectif de la rencontre était de réunir les responsables d'associations pour un échange d'informations et de suggestions avec les adjoints et élus concernés. Face aux représentants d'associations, Christophe Borg a rendu hommage aux bénévoles et réaffirmé le soutien de la commune, en moyens matériels et financiers. Il a aussi précisé les moyens de communication mis à disposition des associations, et récapitulés dans un document qui a été remis à chaque participant (téléchargeable sur le site internet de la ville).

Il a également donné des informations sur les réalisations à venir, comme le gymnase provisoire, le centre nautique, le gymnase Maurice-Cucot qui font l'objet d'une étude urbanistique. Il a évoqué une modification de date des festivités de la Rosière pour permettre une meilleure participation des associations.

Christophe Lanseur, conseiller délégué au Handicap est également intervenu pour faire un point sur la Charte commune-handicap et l'intégration des personnes handicapées dans les associations sportives. Après de nombreux échanges, les participants ont partagé un repas offert par la Ville qui leur a également offert un cadeau issu du terroir local.



Une grande partie des 99 associations recensées sur la commune ont répondu à l'invitation du maire, le 7 novembre au gymnase César Terrier.

L'accueil des nouveaux habitants

Le 6 novembre, une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation du maire, Christophe Borg. Entouré d'autres élus, il leur a souhaité la bienvenue, avant de leur présenter la commune dans ses atouts et problématiques d'aujourd'hui, mais aussi dans ses projets. La rencontre a donné lieu à de nombreux échanges conviviaux qui se sont poursuivis autour d'un pot de bienvenue.

NOUVELLES IMPLANTATIONS

Hélène Lecornet, ostéopathe

Diplômée en ostéopathie, Hélène Lecornet a ouvert son cabinet au 1019, avenue de la Gare, le 15 septembre 2015.

Contact : 07 83 50 90 34.

Mél : helene.lecornet@gmail.com

SAS Dauphiné construction

Jérémie Franco, entrepreneur en bâtiment et maître d'œuvre, a installé un bureau au 85, rue Laurent Gayet en juillet 2015. Il propose des services de construction et rénovation clé en main.

Contact : 07 86 63 24 49.

[PCS]

Un exercice formateur



Les différents acteurs du plan communal de sauvegarde réunis au centre opérationnel, en mairie, le 30 octobre

« Sur l'avenue Jean-François Champollion, D523B, au rond-point près de Lidl et de l'incinérateur, un conducteur a perdu le contrôle de son camion-citerne qui s'est renversé sur la chaussée. Sous le choc, la citerne transportant de l'ammoniac anhydride a été endommagée. Il y a eu une fuite de type goutte à goutte de produit toxique. »

Tel était le scénario sur lequel ont planché les différents acteurs du plan communal de sauvegarde. L'objectif était de tester la mise en place du dispositif et la coordination des

différentes cellules, sous la direction d'opération de Christophe Borg, maire de Pontcharra, et sous le regard attentif de Vincent Bouché, responsable administratif du PCS et du capitaine Guy Puglisi, commandant du centre d'interventions et de secours du haut Grésivaudan (regroupement de Chapareillan, Allevard, Pontcharra, le Touvet, Goncelin...).

NDLR : Le Dicrim (Dossier d'information communal sur les risques majeurs) est en cours de réalisation. Il sera distribué dans un prochain numéro.

SERVICES COMMUNAUX LA MODERNISATION SE POURSUIT



À travers différentes innovations et réorganisations de services, la commune mobilise ses ressources pour améliorer l'accueil administratif, offrir aux habitants de nouveaux moyens de communication plus actuels, dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Trois questions à



VINCENT SINTIVE

ADJOINT CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Quels sont ces éléments de modernisation mis en œuvre ?

Nous avons redimensionné les commissions municipales. Leur nombre, déjà réduit par rapport au fonctionnement de l'ancienne municipalité, a encore été diminué pour plus de cohérence et d'efficacité. Ainsi, il existe maintenant une commission par adjoint, qui est responsable de sa commission, du suivi budgétaire et des ressources humaines associées à son service. Le nouvel organigramme de la mairie a été repensé avec six directions qui recouvrent l'ensemble des services municipaux : Vie associative et Culture ; Services à la population ; Enfance et Jeunesse ; Services techniques ; Ressources administratives ; Informatique et communication. Cette nouvelle organisation, plus logique, permet une meilleure synergie des services. C'est un changement que nous avons conduit dans le dialogue avec le personnel et ses représentants.

Quelles sont les mesures prises concernant le personnel ?

Le budget des ressources humaines constitue plus de la moitié des dépenses de fonctionnement de la commune. Tout en étant très attentifs aux conditions de travail et de sécurité, nous avons réharmonisé les temps de travail avec une base commune à tous les services et simplifié le régime indemnitaire avec 4 niveaux en encourageant les bas salaires, les responsabilités et la technicité des agents, en offrant des opportunités d'évolution à ceux qui s'impliquent. Nous comptons beaucoup sur la prime d'efficacité que nous venons de mettre en place pour récompenser le présentisme des agents. Elle contribuera à réduire le coût important de l'absentéisme pour la collectivité. L'ensemble de ces mesures permet de renforcer l'implication des agents et l'efficacité des services, tout en générant des économies pour la commune. Et ce qui est bon pour les finances communales est bon pour les habitants.

Y a-t-il d'autres actions en direction des habitants ?

Nous avons repensé et modernisé l'accès aux services de la mairie avec, par exemple, la mise en place du portail famille, qui permettra aux familles d'accéder aux paiements en ligne, inscriptions et informations liées à la petite enfance et aux services périscolaires. Des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville seront engagés prochainement. Les services recevant du public seront prioritairement installés au rez-de-chaussée.

Parmi les réaménagements, l'installation d'une banque d'accueil dans le hall de la mairie, avec un agent présent pour orienter les habitants selon leurs demandes

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Pour mieux répondre aux besoins du public, et après analyse de fréquentation sur les précédents horaires, la mairie a adapté ses horaires d'ouverture depuis le 1^{er} février.

• Service Accueil :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h.
- le samedi : 8 h 30 - 12 h.

• Service État-civil :

tous les jours sauf le mercredi après-midi.

• Autres services de la mairie :

Accueil du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h, le vendredi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous, en dehors de ces horaires.

Contact : 04 76 97 11 65.

Mél : courrier@ville-pontcharra.fr

Accueil périscolaire

Depuis le 4 janvier, un service spécifique « Services périscolaires » a été mis en place pour répondre aux questions concernant la restauration scolaire et le périscolaire.

Accueil du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.

Contact : 04 76 97 81 97.

Mél : portailfamille@ville-pontcharra.fr

Évolution des supports de communication

Après les panneaux à messages variables et le bulletin municipal, la commune poursuit la modernisation de ses outils de communication. Vous découvrirez prochainement les nouvelles formules du site Internet de la Ville, de son logo ainsi que de sa publication mensuelle *L'Express'infos*.



CONSEILS MUNICIPAUX

Ont été validées les délibérations suivantes

Conseil municipal du 20 novembre 2015

- **Administration générale** : Création d'un poste d'adjoint au Maire ; élection du 8^e adjoint au Maire ; indemnités de fonctions du 8^e adjoint au Maire et du nouveau Conseiller municipal délégué ; reconstitution des commissions communales ; délégation du Conseil municipal au Maire ; rapport d'activités 2014 CCPG ; schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
- **Finances** : DM n° 4-2015 commune : virements de crédits et régularisation d'écritures ; DM n° 3-2015 eau : virements de crédits. DM n° 2-2015 Zac : virements de crédits ; DM n° 1 Réseau de chaleur bois : régularisation d'écritures d'amortissements des subventions 2015 ; écritures de cession d'immobilisation incomplètes (Maison Furlani) ; indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux ; rapport 2015 CLETC ; débat d'orientation budgétaire 2016.
- **Culture** : Modification de la tarification à destination des élèves d'option théâtre du collège et du lycée.
- **Économie** : Vente d'une travée d'un ensemble industriel à la Viscamine à la société Lite Boat ;

avenant n° 1 à la convention 2015 avec la Mission Locale du Grésivaudan ; changement d'indice de référence pour la révision des baux ; avenant à la convention avec la Communauté de Communes du pays du Grésivaudan pour l'entretien de la zone industrielle de Pré-Brun ; modification des tarifs et exonérations de taxe de séjour sur le territoire communal.

- **Populations** : Convention avec le médecin référent du multi-accueil ; Recensement de la population 2016 ; mise à disposition de salles pour les candidats aux élections régionales 2015.
- **Ressources humaines** : Tableau des emplois ; contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel (agents CNRA) ; convention sur la médecine préventive et santé au travail du Centre de Gestion de l'Isère.
- **Vie associative** : Chéquiers découverte.
- **Technique/Urbanisme** : Bilan des acquisitions et des cessions immobilières année 2014 ; renouvellement du bail avec Relais Orange dans les emprises du Village d'entreprises ; rapport annuel du Sabre ; instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de

+ d'info

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site Internet : www.ville-pontcharra.fr

distribution de gaz ; délibération fixant les taux et exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale ; soutien au projet TEPOS (Territoire à Énergie Positive) ; procédure d'abandon manifeste ; instauration d'une taxe d'aménagement communale majorée dans plusieurs secteurs (Zac du centre-ville, Les Ages, parcelle cadastrée AM87, Pré Vert, Maniglier ; convention de partenariat pour fournitures de produits dans le cadre du PCS.

- **Recomposition des commissions municipales** Ce sujet est traité dans le dossier (page 10).

Conseil municipal du 6 janvier 2016

L'ordre du jour étant le budget de l'année 2016, ce sujet est développé dans la page Finances (page 9).

Le prochain rendez-vous

Conseil municipal du jeudi 3 mars – 20 h

[EXPRESSION POLITIQUE]

Majorité

L'équipe municipale et monsieur le Maire vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2016.

2015 aura été jalonnée et rythmée par un certain nombre d'événements marquants pour notre ville. La traditionnelle fête de la Rosière, le 14 juillet et son feu d'artifice, les fêtes de Maignan et le marché de Noël dans le centre-ville. Nous avons eu à cœur de favoriser le « vivre ensemble », avec une mise à l'honneur de nos associations et de leurs représentants, thème ô combien important au moment où notre société se cherche, lors d'une rencontre basée sur l'échange et la convivialité.

Une analyse des besoins sociaux, réalisée par un cabinet indépendant est en cours de finalisation. Cet outil d'aide à la décision va nous permettre d'avoir une vision claire et objective de la politique sociale à mener dans notre commune.

Le guichet unique arrivera en 2016 pour permettre à la population d'accéder à différents services en ligne (cantine, périscolaire...).

Fidèles à nos engagements, nous suivons notre feuille de route suite à l'audit réalisé dès notre arrivée afin de nous permettre de retrouver une situation financière saine et de mener à terme nos projets.

Opposition

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 et plus particulièrement en matière de santé.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontain(e)s à cette adresse : oppositionpontcharra@gmail.com.

Vous pouvez aussi nous joindre : Joseph Mas (06 37 18 18 19), Jeannine Buch (04 76 71 92 97), Ramon Munoz (06 31 11 30 70), Bruno Mathon (06 72 90 40 67), William Bachelet (06 12 35 36 88), Franck Bernabeu (06 82 81 22 55).

La réhabilitation du centre-ville



Le scolaire



BUDGET 2016

DES EFFORTS RESPONSABLES POUR PRÉPARER L'AVENIR

Le 6 janvier, le Conseil municipal a voté le budget 2016. Un budget de responsabilité en phase avec les contraintes nationales et locales, sans augmentation de la part communale des impôts locaux, tout en préparant les projets d'avenir pour la commune.



Trois questions à

DAVID AUDEBEAU

ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES

Pourquoi avoir voté le budget aussi tôt ?

L'équipe municipale a la volonté de mener à bien ses projets, dans les meilleurs délais. C'est pourquoi, elle a organisé le débat sur les orientations budgétaires, dès le 20 novembre, puis le vote du budget, le 6 janvier, afin de pouvoir poursuivre son programme. Nous menons notre action en toute sérénité, dans un projet pluriannuel que nous avons planifié sur la durée de mandat. Les années 2015 et 2016 sont marquées par un effort de contention nécessaire, permettant de réduire l'endettement communal, de retrouver la confiance des banques et de pouvoir sortir du réseau d'alerte préfectoral. Cette période de vaches maigres est également indispensable pour constituer des marges de manœuvre qui permettront de financer les projets à partir de 2017.

Quelles sont les contraintes qui encadrent ce budget ?
Comme l'ensemble des collectivités territoriales, nous devons faire face à la baisse des dotations de l'État. Dans ce contexte collectif et national, nous prenons nos responsabilités et notre part à l'effort commun de réduction des dépenses publiques. À côté de cela, il existe une contrainte choisie : nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. C'est avec ces éléments que nous avons constitué notre budget et que nous poursuivons notre action.

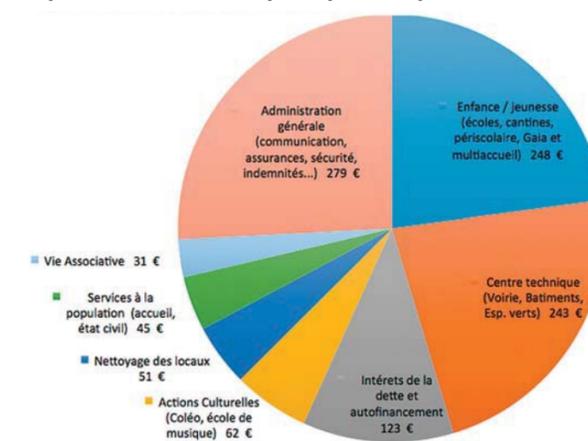
Comment résoudre cette équation ?

Nous avons commencé à changer notre train de vie et nos habitudes. La rigueur et les méthodes de responsabilisation adoptées depuis notre arrivée continuent à porter leurs fruits en 2016. Mais nous misons également sur l'inventivité et la modernisation des services communaux, avec de nouveaux outils, comme le portail famille qui permet d'effectuer des opérations à distance sans avoir à se déplacer en mairie. Nous avons aussi cherché à mieux mobiliser les ressources humaines en repensant l'organigramme général des services, pour le rendre plus fonctionnel, et en mettant en place une politique plus incitative auprès des agents, avec notamment une prime d'efficacité qui récompense le présentisme. Grâce à cet ensemble de mesures, les services de la commune peuvent réaliser de substantielles économies tout en étant plus efficaces et en répondant mieux aux nécessités actuelles.

Dépenses de fonctionnement

En 2016, le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 8 millions d'euros.

Répartition des 1 100 € de dépenses par Charrapontain



Investissements

1,4 M € investis en 2016, principalement pour la rénovation des bâtiments, dont 166 250 pour la mise en accessibilité et le scolaire.

L'action financière prévue sur le mandat



LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉLUS

Le conseil municipal élu en mars 2014 a connu quelques évolutions : remplacement d'élus démissionnaires, nouvelles délégations... En voici la présentation en ce début d'année 2016.

Les adjoints



Éric PORTSCH
1^{er} adjoint, en charge de l'urbanisme, environnement, énergie, travaux, conseiller communal



Monique GERBELLI
2^e adjointe, en charge des actions sociales, solidarité, logement, cérémonies, cimetières



Emmanuel GAUDIN
3^e adjoint, en charge de l'animation et de la vie associative



Vincent SINTIVE
4^e adjoint, en charge de l'administration générale et des ressources humaines



Sandrine SIMONATO
5^e adjointe, en charge de la petite enfance, vie scolaire, jeunesse



Jean-Paul BATARD
6^e adjoint, en charge de l'économie, emploi, insertion, patrimoine, tourisme, agriculture, forêt



David AUDEBEAU
7^e adjoint, en charge des finances



Jeanne FLEURENT
8^e adjointe, en charge de la culture

Les conseillers municipaux délégués



Christophe LANSEUR
délégué au handicap, à la vie associative



Romain TARDY
délégué au commerce



Cécile ROBIN
déléguée à la communication, conseillère communautaire



Le maire

Christophe BORG
Maire, vice-président du Conseil communal

Les conseillers municipaux



Geneviève VALETTE



Agnès AMORETTI



Laure GARDIENNET



Arnaud LARUE



Christelle VULLIERME



Cédric ARMANET



Patrick BENEDETTI



Françoise DAMBLANS



Laurent FUSTINONI



Nadine BOULLEROT



Florent PELLETIER

Les élus de l'opposition



Joseph MAS



Bruno MATHON



Jeannine BUCH



William BACHELET



Ramon MUNOZ



Franck BERNABEU
Conseiller communal

Pour contacter vos élus ou prendre rendez-vous : 04 76 97 11 65. Mèl : courrier@ville-pontcharra.fr

LES COMMISSIONS

Après un an et demi de fonctionnement, l'équipe municipale a souhaité modifier la constitution des commissions pour en simplifier le fonctionnement et permettre aux élus de mieux concentrer leurs efforts dans les secteurs où ils interviennent.

ACTION SOCIALE, HANDICAP

Monique GERBELLI, Agnès AMORETTI, Christelle VULLIERME, Françoise DAMBLANS, Christophe LANSEUR, Jeannine BUCH.

TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE

Éric PORTSCH, Christophe LANSEUR, Cédric ARMANET, Florent PELLETIER, Arnaud LARUE, Joseph MAS.

INFORMATION, COMMUNICATION, INFORMATIQUE

Christophe BORG, Laure GARDIENNET, Cédric ARMANET, Romain TARDY, Cécile ROBIN, Bruno MATHON.

FINANCES

Christophe BORG, David AUDEBEAU, Éric PORTSCH, Monique GERBELLI, Emmanuel GAUDIN, Vincent SINTIVE, Sandrine SIMONATO, Jean-Paul BATARD, Laure GARDIENNET, Arnaud LARUE, Jeanne FLEURENT, Bruno MATHON, Franck BERNABEU, Joseph MAS.

ENFANCE, JEUNESSE

Sandrine SIMONATO, Nadine BOULLEROT, Cécile ROBIN, Laure GARDIENNET, Arnaud LARUE, William BACHELET.

PATRIMOINE, AGRICULTURE, FORÊT

Jean-Paul BATARD, Geneviève VALETTE, Arnaud LARUE, Romain TARDY, Patrick BENEDETTI, Franck BERNABEU.

CULTURE

Jeanne FLEURENT, Patrick BENEDETTI, Florent PELLETIER, Geneviève VALETTE, Cécile ROBIN, Bruno MATHON.

ÉTAT CIVIL, CIMETIÈRES

Monique GERBELLI, Agnès AMORETTI, Geneviève VALETTE, Laurent FUSTINONI, Cédric ARMANET, Jeannine BUCH.

RESSOURCES HUMAINES

Vincent SINTIVE, David AUDEBEAU, Christelle VULLIERME, Romain TARDY, Agnès AMORETTI, Joseph MAS.

ASSOCIATIONS, ANIMATION

Emmanuel GAUDIN, Geneviève VALETTE, Christophe LANSEUR, Cédric ARMANET, Nadine BOULLEROT, Ramon MUNOZ.

EMPLOI, INSERTION

Jean-Paul BATARD, Christelle VULLIERME, Romain TARDY, Christophe LANSEUR, Arnaud LARUE, Franck BERNABEU.

CME LA RENTRÉE

Première réunion des jeunes élus le 11 décembre



Après leur élection début novembre, les nouveaux élus de CM1 ont rejoint leurs aînés de CM2 pour une première session le 11 décembre au cours de laquelle chacun a pu se présenter et prendre connaissance des projets en cours et de ceux à venir. Encadrés par David Batista, animateur CME, et d'élus, ils ont défini les commissions dans lesquelles ils vont mener le travail de l'année.

Quel rôle a le CME ?

Le Conseil municipal des enfants est une instance issue de la volonté municipale. Il réunit des enfants de CM1-CM2 autour de projets pour lesquels ils ont été élus dans leurs écoles. Ensemble, ils débattent de ceux-ci et organisent leur action sur un mandat de deux ans avec pour objectif l'intérêt général, dans un exercice formateur de démocratie et de citoyenneté.

Les élus de chaque groupe scolaire

• César Terrier

Titulaires : Lise Simiand, Maude Borrás, Emma Rousseau, Mathis Foudon, Emma Finot, Mathieu Cochard, Élie Labulle-Dussert.

Suppléants : Romane Labulle-Dussert, Eloi Fanget, Valentine Armanet.

• Villard-Benoît

Titulaires : Jihane Immel, Alicia Dupont, Abdelali Ahmed Chaouch, Loïs Rémy, Théo Gray.

Suppléants : Aya Ahaukal, Louna Dubert, Isaac Da Silva Perez, Théo Garcia, Toufik Ghali.

• Villard-Noir

Titulaires : Clément Thévenet, Timéo Pastinelli.

Suppléants : Domitille Montmayeur, Ombeline Charles.

L'une des actions du CME

Encadrés par David Batista, animateur du CME, et Philippe Varvat, policier municipal, les jeunes élus ont élaboré avec la participation de Maurice Bucci (service communication) un document qui explique leur démarche, liste les mauvaises habitudes de stationnement et récapitule les comportements appropriés. Leur guide des dix commandements du « bon » conducteur » commence ainsi par « Sur les places faites pour toi, tu te gareras ».

Leur plaquette de quatre pages a été remise à tous les parents, début décembre, via le cartable des élèves. Si certains ont d'abord été choqués par le slogan choisi par les enfants – « Mal garé, merci de dégager » –, tous ont compris la nécessité d'une formule mobilisatrice, apte à faire réagir pour améliorer les comportements en renforçant la sécurité et le respect dus aux enfants. Bravo, les jeunes élus !



La sécurité devant les écoles était l'une des préoccupations des jeunes élus du précédent CME, qui ont décidé une opération de sensibilisation des parents au stationnement des véhicules.

Mars 2016 : arrivée du portail famille



Le portail famille, regroupant l'ensemble des services en ligne de la petite enfance, des activités périscolaires et de la restauration scolaire, fonctionnera à partir de mars 2016. Il proposera un bouquet de services :

- dossier unique pour l'ensemble des prestations ;
- gestion des inscriptions ;
- facture unique, simplifiée et dématérialisée ;
- paiement en ligne sécurisé.



Les parents utilisateurs du multi-accueil, des services périscolaires et de la restauration scolaire des trois écoles de Pontcharra recevront par courrier début mars, avec la facture de février, une notice explicative et un code personnel pour se connecter au portail et créer un espace personnel*.

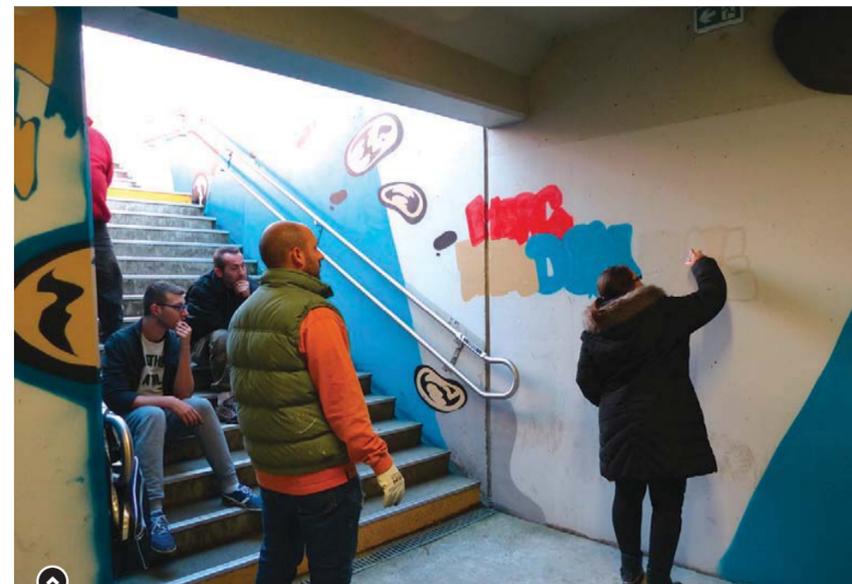
* uniquement pour les familles qui le souhaitent.



Des tablettes numériques pour comptabiliser en direct les présences aux services périscolaires

GAÏA L'ACTU

Depuis 1985, l'espace jeunes de Pontcharra mène des actions éducatives en direction des 11 - 25 ans du haut Grésivaudan. Depuis, son projet a évolué et s'est diversifié.



La coordination du projet confiée à Gaïa

Une fresque sous la gare Accueil des élèves de 2^{de}

La SNCF souhaitait une fresque pour habiller ce passage souterrain, tout en valorisant l'image de Pontcharra. Elle a sollicité Gaïa pour coordonner l'intervention de collégiens et lycéens, ainsi que de personnes en insertion, encadrées par l'association Aider. Le projet a été artistiquement mené par les graffeurs de Work spray, déjà intervenus pour la fresque de l'école Villard-Benoît. Après un travail de documentation sur l'histoire de Pontcharra, puis la constitution d'une maquette, la réalisation a débuté le 16 novembre en petits groupes et s'est achevée, le 27 novembre, par un vernissage...

Au cours du mois de novembre, les nouveaux arrivés au lycée Pierre du Terrail ont été reçus en petits groupes à l'espace jeunes Gaïa. L'accueil a été assuré par les animateurs Arnaud Terracol et Jérôme Régniez qui leur ont présenté la structure : son objectif, ses activités et les ressources proposées aux jeunes. Dans un second temps, les élèves ont entendu un agent de la police municipale venu les sensibiliser aux précautions à adopter pour contribuer à un voisinage serein avec les riverains du lycée (bruit, fumée, jeux de ballons, détritus...), aux consignes de sécurité dans l'espace restreint devant le lycée, face à une circulation automobile difficile pour les piétons.



Les agents de la police municipale ont rencontré les lycéens pour les sensibiliser aux dangers de la circulation et à une cohabitation respectueuse du voisinage



LARBI KASMI
NOUVEAU
DIRECTEUR DE
L'ESPACE JEUNES

Pouvez-vous nous parler du projet de Gaïa, aujourd'hui ?

Je travaille à Gaïa depuis 18 ans. Le poste de direction ayant été vacant depuis octobre 2014, j'ai posé ma candidature et j'ai été nommé en mai dernier. Avec les autres membres de l'équipe, nous poursuivons notre travail auprès des 11-25 ans. Gaïa offre de nombreuses possibilités aux jeunes.

C'est un espace culturel, un centre de loisirs, un centre de ressources diverses, notamment informatiques. C'est aussi un lieu d'implication des jeunes dans des projets, un lieu de sensibilisation et de prévention.

Avec le collège et le lycée, nous avons un contrat local d'accompagnement à la scolarité qui sera renforcé par des interventions ponctuelles en groupes sur certains points de difficultés rencontrés par les élèves.

Notre partenariat avec la mairie se poursuit avec, dans le cahier des charges de la Délégation de service public, un aménagement qui permettra de mieux répondre aux demandes d'accompagnement des projets jeunes. Gaïa accueillera en février un Point Information Jeunesse.

Par ailleurs, nous poursuivons notre soutien aux associations et aux initiatives locales comme l'Atelier écriture et lecture, qui fonctionne avec 5 bénévoles et en recherche d'autres, en donnant des cours collectifs, les mardis et jeudis, et des cours individuels.

Site Internet : www.gaia38.fr/Lassociation-gaia/

EN BREF

Préparation du bac

La PEEP, association de parents d'élèves, organise une préparation à certaines épreuves du Bac à la maison René Cassin de Pontcharra :

- les samedi 12 et dimanche 13 mars après-midis : anglais pour les élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et terminales
- les samedi 19 et dimanche 20 mars après-midis : français pour les élèves de 1^{ère} et philosophie pour les élèves de terminale.

Renseignements et inscriptions par mél à : peepchalet@gmail.com

Erratum

Dans le numéro précédent, l'annonce de l'ouverture du centre médico-psychologique a été un peu prématurée. Il est à présent ouvert. Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro.

UN FUTUR EHPAD À PONTCHARRA

Au cœur de Pontcharra, l'association Marc Simian va construire un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de 80 lits, répondant à un besoin de plus en plus prononcé en structures d'accueil pour les personnes âgées et dépendantes.



La façade du bâtiment, visible de l'avenue de Savoie (vue d'architecte)

80 lits
ABOUTISSEMENT DU PROJET :
2^e SEMESTRE 2018

Le projet

Il prévoit la construction d'un Ehpad de 80 lits et d'un ensemble de locaux d'activités communes et logistiques. L'objectif est d'offrir aux résidents un lieu de vie chaleureux et sécurisé, permettant les échanges et la tenue d'animations. Le

bâtiment viendra s'implanter parallèlement aux habitations en front de l'avenue de Savoie. Cette implantation permettra de dégager un vaste parking sur l'avant du bâtiment et de créer des jardins sécurisés à l'arrière. Des toitures-terrasses,

en R+1 et R+2, seront aménagées avec des jardinières comme un prolongement des jardins dans les étages.



L'Ehpad sera implanté sur un terrain d'une surface totale de 8 336 m²

Calendrier prévisionnel

Après le dépôt du permis de construire en décembre 2015

Mai 2016

Arrêté de permis de construire

Août 2016

Permis de construire purgé de tous les recours

Septembre 2016

Arrêté de transfert du permis de construire à l'Opac38

Décembre 2016

Transfert de permis de construire purgé de tous les recours

Février 2017

Entreprises retenues

Février-mars 2017

Démarrage des travaux

Début du deuxième semestre 2018

Fin des travaux (durée de chantier de 16 mois)

Question à



PHILIPPE BAUDAIN
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION
MARC SIMIAN

Quel projet poursuivez-vous en implantant un Ehpad à Pontcharra ?

L'association Marc Simian gère actuellement trois Ehpad : la maison « Saint-Jean » au Touvet, la « Providence » à Corenc et la résidence des « Cascades » à Saint-Vincent-de-Mercuze. L'ensemble permet d'accueillir 276 résidents. Nous avons notre siège à Sainte Marie d'Alloix, dans la maison « Sainte Marie », ancien établissement programmé pour être rénové afin d'accueillir 28 lits d'hébergement temporaire.

L'établissement de 80 lits qui va être construit à Pontcharra viendra donc compléter les possibilités d'accueil de la vallée, ce qui est appréciable vu le déficit de l'offre par rapport à la demande et le besoin absolu de création de nouvelles structures pour personnes âgées dans le secteur.

Le choix de Pontcharra s'est appuyé sur 2 critères : une population de 7 500 habitants ainsi qu'une position stratégique dans la partie haute du Grésivaudan et en limite de la Savoie. L'offre de terrain par la municipalité (un bail) n'a pas, non plus, été étrangère à la décision.

Un EHPAD, c'est quoi ?

Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est un établissement médico-social. C'est la forme d'institution pour personnes âgées la plus courante en France. Les Ehpad sont des maisons de retraite qui peuvent accueillir des personnes dépendantes (parfois atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies dégénératives). Ces établissements doivent justifier d'équipements adaptés et de personnels spécialisés qui dépendent du nombre de places de l'établissement.



Le terrain du projet est situé aux portes du centre-ville, face à la médiathèque et à l'école de musique, à l'arrière du foyer logements pour personnes âgées

Question à



MONIQUE GERBELLI
ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ACTION SOCIALE
ET DES SOLIDARITÉS

En quoi l'implantation de cet Ehpad est-il un atout pour Pontcharra ?

Les premiers résultats de l'analyse des besoins sociaux que la commune a lancée font ressortir un vieillissement important de la population charrapontaine. Ce mouvement devrait se poursuivre avec de nombreuses conséquences sur la prise en charge familiale et collective de nos aînés.

La solution majoritairement souhaitée est le maintien à domicile grâce au soutien de services adaptés : aides à domicile, téléalarme, portage de repas, transports, soutien aux aidants... Mais, avec les soucis de santé et de dégradation de l'état physique, avec les situations de rupture, d'isolement et de fragilité, il arrive souvent un moment où la meilleure réponse est l'admission dans un établissement adapté. C'est aussi un soulagement pour les aidants familiaux fortement mis à contribution.

Avec l'installation d'un Ehpad à Pontcharra, nous prenons notre part à cette évolution et préparons l'avenir, en offrant à nos aînés un lieu de vie sur leur commune, dans une structure médicalisée adaptée aux différentes pathologies liées au grand âge. C'est un réel besoin, et nous aurons à cœur d'accompagner ce beau projet.

De nombreux espaces prévus pour le confort des résidents et de leurs visiteurs



[L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE]

La collecte des 27 et 28 novembre



Une générosité qui ne se dément pas d'année en année

Comme d'habitude, les Charrapontains ont été généreux avec 4,25 tonnes de denrées sèches récoltées, qui serviront à alimenter la solidarité locale, à Pontcharra. Marie-Christine Rivaux, présidente de l'association Équilibre qui a organisé la collecte, remercie les généreux donateurs. Elle salue aussi l'engagement des bénévoles de l'association (16 le vendredi et 20 le samedi) qui se sont relayés à la sortie des grandes surfaces alimentaires de la commune et sans quoi rien n'aurait été possible.

[TÉLÉTHON]

Une forte mobilisation des acteurs locaux



Parmi les animations, de la musique du chant et de la danse sur la scène du Coléo

Du 4 au 6 décembre, les bénévoles du comité se sont mobilisés en nombre pour proposer aux habitants des animations leur permettant de marquer leur générosité. Celle-ci a été au rendez-vous, puisque Pontcharra Téléthon 2015 a récolté 18 441,83 €, dont 1 211,50 € pour les manifestations sur Saint-Maximin (Chiffres 2014 : 16 279,30 €, dont 1 127,00 € pour les manifestations sur Saint-Maximin et 295,00 € sur l'Internet). Les organisateurs remercient toutes celles et ceux qui se sont impliqués durant ces trois jours avec, au final, le meilleur résultat depuis 2001, année du premier Téléthon sur Pontcharra et Saint-Maximin.

[ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX]

Premiers enseignements

L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale et réglementaire. La démarche, en trois temps, associe l'observation, la prospective, puis l'analyse et la réponse aux besoins sociaux et de santé de la population. Cet outil permet d'anticiper les besoins futurs et d'adapter l'action municipale en disposant d'outils précis.

Le cabinet Eneis Conseil, mandaté par la commune pour cette étude, a rendu son pré-diagnostic en décembre. Il s'articule autour de 7 thématiques :

- Population de Pontcharra
- Petite enfance, Enfance, jeunesse et familles
- Vieillesse et enjeux de dépendance
- Logement
- Emploi, formation et insertion professionnelle
- Lutte contre les exclusions
- Santé et prévention

Les enseignements sont nombreux. L'une des prévisions majeures est le vieillissement de la population. Pour 2027, en fonction de différentes hypothèses, on envisage une évolution démographique fluctuant entre un scénario bas (7 270 habitants), un scénario médian (7760 habitants) et un scénario haut (8 267 habitants).

Une synthèse sera bientôt proposée sur le site de la ville.



L'évolution démographique : de nombreuses incidences sur le logement

[REPAS DES AÎNÉS]

Photos souvenirs

Les photos sont consultables à l'accueil de la mairie.

Commandes possibles jusqu'au 26 février.



Honneur aux doyens présents le 29 novembre : René Hébert (94 ans) et Marie Madelaine Paget (91 ans)

[ATHLÉTISME]

Le succès du Cross Bayard



838 coureurs au départ de l'Île Fribaud

Organisé par le CAPR, le Cross Bayard est une course à label national qui attire un grand nombre de participants. Hommes et femmes, des plus jeunes aux vétérans, pas moins de 838 coureurs se sont alignés sur la ligne de départ, le 15 novembre. Les 5 km femmes ont été remportés par Mercylène Jeronoh (15'52") et les 10 km hommes par Benjamin-Kipkur Cheruiyot (25'27").

Retrouvez l'intégralité des classements, par catégories, sur : www.athletisme-capr.fr/

[BOULES LYONNAISES]

Le Challenge Nouchy



Les quadrettes qui se sont affrontées en demi-finales

Les 14 et 15 novembre, seize équipes iséroises et savoyardes se sont affrontées au boulodrome Georges Avenier dans des parties très disputées. Si l'équipe de Saint-Pierre-d'Allevard a triomphé, on peut aussi saluer la performance des équipes de Rives et Pontcharra arrivées en demi-finale.

Piscine

La piscine n'ouvrira pas cet été. Cette fermeture est un préalable aux travaux d'un centre nautique intercommunal, qui sont prévus à la fin de l'année 2016.

Le projet, qui nécessitera un investissement de 9 M d'euros, prévoit une piscine de 25 mètres, avec six couloirs de nage.

[MONTAGNE]

La saison du CTM a commencé



Premiers plaisirs de la neige

[CONCOURS]

Marion Borrás, sportive de l'année

2015 a été une année faste pour Marion Borrás. Entre autres exploits, vice-championne du monde de poursuite individuelle à Astana, la pistarde charrapontaine a porté les couleurs de la commune jusqu'aux plus hautes marches des compétitions mondiales. Elle a aussi su ravir les suffrages des Isérois qui l'ont élue meilleure sportive iséroise de l'année 2015, dans le concours organisé par la rédaction sportive du Dauphiné Libéré Sud-Isère, devançant largement les autres sportifs en lice.



Brauo, Marion Borrás, et bonne route pour 2016 !

[HOMMAGE]

RENÉ PIRODON,
UN BÉNÉVOLE DÉVOUÉ,
SERVIABLE ET IMPLIQUÉ DANS SA COMMUNE.

René Pirodon est décédé le 26 octobre, à l'âge de 74 ans. Sa passion du cyclisme l'a amené à beaucoup s'investir dans ce sport : fondation de l'UCP (Union cycliste de Pontcharra), qu'il a présidé pendant 18 ans, création d'une école de cyclisme très performante qui permis l'éclosion de nombreux cyclistes internationalement reconnus, vice-présidence du Comité de l'Isère durant dix ans, appartenance au Comité régional de cyclisme... Son attachement à l'UCP s'est poursuivi même après avoir quitté la présidence, continuant de suivre de très près les résultats des coureurs du club, spécialement ceux de Marion Borrás, vice-championne du monde de poursuite. Sportif multiforme, il s'est ensuite intéressé au tir à l'arc, obtenant des titres départementaux au sein de la 1^{re} Cie de tir à l'arc, dont il a occupé la présidence durant sept ans. Plus récemment et avec la même détermination, il s'est investi au sein de l'association médiévisite de Brame-Farine. De manière unanime, on salue la disparition de cette grande figure locale du bénévolat qui a marqué le monde associatif charrapontain. M. le Maire et le Conseil municipal expriment leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Un public très familial



De nombreuses photos-souvenir avec le père Noël



Des quizz organisés par l'Office de tourisme



L'exercice de la pesée avec le Crayon jaune



La participation des commerçants du centre-ville

2e édition du Marché de Noël en centre-ville

Le 12 décembre, le marché de Noël a attiré un large public venu profiter des animations organisées par la commune, l'Office de tourisme et l'Union des acteurs économiques.

Aux côtés des stands d'artisans, plusieurs associations étaient également présentes et certaines ont participé à l'animation avec de belles prestations.



De nombreux produits locaux et d'artisans



L'énergie des danseurs de l'Espace hip-hop / Nextape



Une séance de maquillage proposée aux enfants



Le stand des collégiens pour financer leur voyage scolaire



La vente de panettonnes au profit de l'association Pontcharra Rouasenda



Fascination devant l'orgue de barbare



Ambiance musicale avec l'Harmonie Les Enfants de Bayard

LA SAISON CULTURELLE SE POURSUIT



Une mise en scène vivante et originale pour *Les fourberies de Scapin*

Coup de cœur ♥♥ TIERRA EFIMERA, LE 13 MARS

Ce spectacle original du collectif Terron offre au public un moment tout en douceur, où le travail avec la matière et les ombres chinoises créent un univers plein de poésie.

Après un bon début de saison, la programmation culturelle poursuit sur sa lancée. En décembre, avec *Les fourberies de Scapin*, la Cie Chapiteau théâtre a assuré un spectacle dynamique, festif et original qui a drainé un large public. Environ 900 élèves de Pontcharra et des alentours se sont rendus aux deux séances scolaires. À la suite des représentations, les

comédiens se sont prêtés au jeu d'une rencontre avec le jeune public. Parmi les thèmes évoqués : la mise en scène, le parcours des artistes et le travail de cette troupe chambérienne. Le nouveau spectacle de l'humoriste Sophia Ahrum, *Le fond de l'air effraie*, a brillamment ouvert l'année 2016 en affichant très tôt « complet », séduisant de nouveau le public de l'artiste, deux ans après son précédent passage (*Crise de foi*).

Le 12 février, c'est un spectacle drôle et touchant qui est proposé au public. *Une vie sur mesure* est une vraie performance d'acteur, d'ailleurs saluée au dernier festival d'Avignon.

Le jeune public sera particulièrement choyé en ce début d'année, avec plusieurs spectacles : *Rocket Tiger Circus*, de la Cie Artiflette (de Barraux), *Vivi* et *Tierra efimera*.



JEANNE FLEURENT ADJOINTE À LA CULTURE

Quels sont vos projets en matière d'action culturelle ?

La culture est une source de découverte et d'enrichissement pour chacun de nous. Elle favorise et tisse le lien entre les personnes.

Le Coléo et l'école de musique sont deux fleurons de notre politique culturelle mais la culture à Pontcharra, c'est aussi une médiathèque intercommunale et un cinéma.

Pour le Coléo, nous souhaitons une programma-

tion de qualité, accessible à tous, familiale et dynamique. Cet espace culturel doit aussi contribuer à la création, notamment par l'accueil d'artistes en résidence

Nous encourageons la dynamique de l'école de musique et souhaitons développer son attractivité.

Avec les nombreuses associations socio-culturelles locales, comme avec les autres acteurs locaux, nous désirons travailler ensemble pour offrir de nouveaux horizons culturels aux Charrapontains.

Grâce aux moyens de communication de la commune, une meilleure visibilité sera donnée à tous nos partenaires.

Nous souhaitons poursuivre les efforts en ce sens mais aussi pour que notre jeunesse soit la première bénéficiaire d'un accès renforcé à la culture, et cela, malgré les contraintes budgétaires que nous connaissons. Différents projets seront ainsi menés avec le multi-accueil, les écoles, le collège et le lycée, pour les amener à découvrir la culture, le travail des artistes, des coulisses à la scène.

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

UNE AUDITION D'HIVER DYNAMIQUE ET CHALEUREUSE

Le 18 décembre, 89 musiciens étaient présents sur la scène du Coléo pour cette première audition de l'année scolaire, devant un large public familial et amical. Jeunes talents et musiciens confirmés se sont succédé dans des prestations individuelles ou en petits groupes. Le rideau s'est ouvert sur les « gros ensembles » de l'école de musique : méthodes actives, chorale, ensemble des 6^e/5^e musique ; différents ensembles de flûtes, de saxophones et de cuivres. L'ensemble Grésiflûtes, monté à l'initiative de Laurence Cuzzolin, enseignante à l'école de musique et rassemblant des flûtistes des écoles du Grésivaudan, a été très remarqué par les spectateurs. Ils ont aussi apprécié l'ensemble de cuivres réunissant élèves de l'école de musique, musiciens de l'harmonie Les Enfants de Bayard et trois chanteurs, dans une magistrale interprétation de quelques grands thèmes des films Disney. Ils ont également vibré à l'écoute du tango endiablé mené par 40 musiciens des classes de clarinettes, saxophones et percussions.

Pour le final de la soirée, et après les interventions du directeur de l'école de musique, Thierry Gagneux, et de Stéphanie Bœuf-Lebout, présidente de l'association des parents d'élèves (Pontch'Musique), l'orchestre cadet a clôturé l'audition sous les applaudissements nourris du public.



VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

FÉVRIER

MERCREDI 10
Réunion publique PLU
20 h Le Coléo

VENDREDI 12
Assemblée générale
de l'association Amitié Pontcharra
Rousenda
20 h 15 espace jeunes Gaïa

JUSQU'AU 15 FÉVRIER
Enquête publique POS

JUSQU'AU 20 FÉVRIER
Recensement de la population

DIMANCHE 14
Loto de l'ADMR
14 h Le Coléo

SAMEDI 20
Dessert dansant
organisé par Dansons ensemble
20 h Le Coléo

DIMANCHE 21
Assemblée générale
de l'ANACR
10 h Maison René Cassin

MARS

JEUDI 3
Conseil municipal
20 h mairie

DU MARDI 8 AU JEUDI 10
Petite semaine de l'enfance
organisée par le multi-accueil,
le RAM, le service Scolaire et
la ludothèque
9 h à 12 h Le Coléo



SAMEDI 19
Commemoration de la fin
de la guerre d'Algérie
11 h 15 monument aux Morts

DIMANCHE 20
Rencontres chorégraphiques
organisées par Les Petits Rats
15 h Le Coléo

VENDREDI 25
Audition de l'école de musique
20 h Le Coléo

AVRIL

SAMEDI 2
Carnaval
centre-ville - 13 h 30
départ Espace jeunes Gaïa



Concert
organisé par l'association Amitié
protestante de Pontcharra
20 h Le Coléo

DIMANCHE 3
Assemblée générale ARCADE
9 h gymnase César Terrier

DIMANCHE 10
Loto
organisé par l'association St-Hugues
14 h Le Coléo

DIMANCHE 17
Festival folklorique
association Os Amigos
14 h Le Coléo

DU VENDREDI 22
AU DIMANCHE 24
Festival hip hop
Who got the flower?! #2
organisé par l'Espace hip-hop
Le Coléo



DIMANCHE 24
Journée nationale du souvenir des
victimes et héros de la Déportation
11 h monument aux morts

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30
Spectacle Actidanse
organisé par l'association Actidanse
20 h Les deux soirs Le Coléo



JEUDI 4
FÉVRIER | 19 H

LES YEUX D'ANNA
CIE DES RÊVES ARRANGÉS, avec la participation des
élèves de l'option théâtre du collège de Pontcharra

* Sortie de résidence - Entrée libre



DIMANCHE 7
FÉVRIER | 17 H 30
ROCKET TIGER CIRCUS
CIRQUE
JEUNE PUBLIC À PARTIR DE 5 ANS

* Rencontre avec les artistes
après la représentation



VENDREDI 12
FÉVRIER | 20 H 30
UNE VIE SUR MESURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE
À PARTIR DE 12 ANS

* Rencontre avec les artistes
après la représentation



DIMANCHE 6
MARS | 17 H 30
VIVI
MAGIE ET MUSIQUE
JEUNE PUBLIC À PARTIR DE 4 ANS

* Rencontre avec les artistes
après la représentation



DIMANCHE 13
MARS | 16 H ET 17 H 30
TIERRA EFIMERA
THÉÂTRE VISUEL
JEUNE PUBLIC À PARTIR DE 4 ANS

* Rencontre avec les artistes
après la représentation

et aussi :

VENDREDI 18 MARS | 20H30
ANTIGONE - théâtre à partir de 12 ans
* Rencontre avec les artistes après la représentation

VENDREDI 1^{ER} AVRIL | 20H30
LALALA NAPOLI - musique du monde à partir de 12 ans
* Rencontre avec les artistes après la représentation

VENDREDI 8 AVRIL | 20H30
AU SECOURS, J'VAIS TOUS MOURIR - slam à partir de 12 ans

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :
www.ville-pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08